

Madame la ministre, chère Patricia MIRALLES,
Monsieur le Président, cher Jean-Marie BOCKEL,
Madame la Directrice Générale, chère Véronique PEAUCELLE-DELELIS,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission nationale indépendante
de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis,
Mesdames et Messieurs,

Trop longtemps, la République est restée discrète, voire silencieuse, sur l'histoire
des harkis.

Trop longtemps, elle a fermé les yeux sur la réalité de ce qu'ont vécu, ces soldats
qui ont servi la France, ces familles qui ont vécu des représailles, ont été
arrachées à leur terre, et ont été privées de la reconnaissance de la patrie, pour
laquelle ils avaient combattu.

L'abandon. Les conditions de vie indignes. Le déni.

Oui, la République devait ouvrir les yeux. Et il y a près de deux ans, par la voix
du Président de la République, la France a demandé pardon aux harkis.

C'était une première étape, historique, et le Président de la République a voulu
qu'elle ouvre la voie, vers un travail de mémoire, vers la reconnaissance, vers la
réparation – autant que l'on peut réparer des blessures si profondes.

Devant les harkis de France, devant l'Histoire de notre pays, conformément aux
valeurs de notre République, le Président de la République a pris des
engagements forts, concrets. Ces engagements ont trouvé un premier
aboutissement dans la loi du 23 février 2022, reconnaissant le préjudice subi par
les Harkis et établissant votre Commission.

Monsieur le Président,

Cette commission, votre commission, a été installée en avril 2022 par mon
prédécesseur Jean CASTEX. Depuis un peu plus d'un an, elle mène un travail
intense, méticuleux, approfondi.

Bien sûr, vous avez d'abord travaillé sur l'importante question des réparations
pour les Harkis ou les membres de leur famille.

Grâce à vous, la mise en œuvre de la loi a pu être rapide. Votre commission a déjà traité près de 7 500 dossiers sur les 26 200 reçus, pour près de 60 millions d'euros versés au titre de la réparation.

Je tiens donc ici à rendre hommage à l'efficacité et à la détermination dont la Commission fait preuve. Je veux aussi saluer le professionnalisme et l'engagement des services de l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

Ce travail de réparation est essentiel. Car par chacune de vos décisions, c'est la Nation qui reconnaît enfin l'engagement de ceux qui ont combattu pour elle. C'est la République qui indemnise, enfin, les familles qui ont dû quitter leur foyer, leur vie, pour venir s'installer en France, dans des conditions inqualifiables.

Ce travail de vérité n'est pas facile. Il peut être douloureux. Mais nous devons le poursuivre.

J'ajoute que la reconnaissance ne peut pas se réduire à la question des réparations financières.

La reconnaissance, c'est aussi donner vie au travail de mémoire, être à l'écoute des harkis, de leurs familles, et permettre à leur parole d'être enfin entendue.

Les visites que vous organisez, permettent de recueillir des témoignages, et d'enrichir notre réflexion collective, nos connaissances, notre volonté de faire savoir.

C'est la raison de la conception et de la mise en ligne d'un site internet, spécialement consacré à faire connaître au plus grand nombre l'histoire des Harkis, et à accomplir notre devoir de mémoire.

Je note également que votre Commission s'engage à ce que l'Histoire soit mieux comprise, mieux partagée. C'est le sens des liens forgés avec la DILCRAH, ou avec la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Cette bonne dynamique interministérielle est essentielle au succès de votre mission. Je me réjouis que le ministère des Armées, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le SGG, le SIG et la DILCRAH, travaillent de concert au succès de votre mission. J'y tiens et j'y resterai attentive.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,

après un an de travail, vous nous le dites, et je le crois également, nous pouvons aller plus loin.

Je retiens en particulier votre proposition d'ajouter des sites d'accueil de Harkis à la liste de ceux ouvrant droit à réparation. Je souhaite qu'elle puisse se concrétiser rapidement.

Chère Patricia MIRALLES,

je connais votre engagement ancien et résolu, pour la défense de la mémoire des harkis. Je sais donc que je peux compter sur vous pour suivre de près ce sujet, pour examiner toutes les recommandations formulées dans le rapport de la Commission et pour continuer à donner l'impulsion nécessaire à un traitement rapide des dossiers de demande de réparation. Nous le devons aux Harkis et à leurs familles.

Dans les mois et les années à venir, je souhaite que la Commission, toujours en lien étroit avec les services de l'État, et notamment le ministère des Armées, poursuivre son travail avec le même engagement sans faille, avec la même volonté de faire vivre la mémoire harkie.

Votre programme de travail est chargé, avec plusieurs priorités :

- l'expertise des sites d'accueil non encore étudiés ;
- une meilleure connaissance historique des conditions d'accueil et de vie des Harkis rapatriés ;
- et la récompense d'œuvres intellectuelles ou artistiques retraçant l'histoire des Harkis.

Grâce à votre action, vous faites vivre une mémoire trop longtemps tue. Vous éclairez une période complexe de l'histoire de notre pays.

Vous permettez, enfin, la reconnaissance de la République envers celles et ceux qui l'ont servie sans détour.

Je vous remercie.